

ANALYSE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE SOCIALE SUR LES SALAIRES

La conférence sociale sur les salaires s'est achevée vendredi 30 décembre 2022 en fin de matinée. À la sortie, l'inter patronale et le membre du gouvernement chargé du dialogue social se sont exprimés devant la presse, les syndicats de leur côté n'ont pas voulu réagir à chaud. Pourquoi ?

D'abord parce que ces travaux ne se sont pas soldés par un accord, ensuite parce qu'il y a eu néanmoins des points positifs acquis au terme de ces deux jours de débats : Il s'agit d'avoir réussi à écarter la menace d'une aggravation de la pression fiscale sur consommation en échange d'augmentation des salaires, et de faire admettre la nécessité d'instaurer un taux unique de cotisation au RUAMM afin de faire contribuer plus les hauts revenus.

S'il n'y a pas eu d'accord, c'est parce que sur le plan des salaires rien n'est réglé. Le patronat est d'accord pour augmenter les salaires mais sans que cela lui coûte !

En effet, l'inter patronale nous refait le coup de 2010 avec la revalorisation des bas salaires en échange d'une baisse de la contribution patronale aux régimes sociaux (ce qu'elle appelle « charges patronales ») Mais aujourd'hui ce marché de dupes se complique avec la situation déficitaire du RUAMM.

La proposition de l'inter patronale se résume ainsi : On baisse le taux de cotisation au RUAMM ...de 15% aujourd'hui à 9%... ils sont même prêts à supprimer la part salariale pour augmenter le pouvoir d'achat ! C'est un tour de passe-passe digne des meilleurs bonneteaux ! : Je vous donne une augmentation avec l'argent de votre cotisation...moi je ne donne rien ou très peu. » ... Mais comme l'absence ou la baisse des cotisations vont aggraver la situation du RUAMM, le gouvernement va aller chercher la différence par l'impôt ! Au passage la cotisation patronale va être réduite au bénéfice des employeurs.

Résultat : le salarié ne va rien gagner ... il risque même d'y perdre tant l'équilibre des comptes du RUAMM va demander des efforts supplémentaires ... le patronat ne va rien dépenser et va même y gagner en diminution de cotisations.

Tout ça pour ça ! Après deux jours de conférence sociale dédiées à la nécessité de revaloriser les salaires comment le patronat explique-t-il cette absence d'investissement ? Par la situation économique ! La crise sanitaire ; la guerre en Ukraine ; la hausse des matières premières...et même la météo ! ... Mais aussi par des « charges" trop lourdes qui pèsent sur le coût du travail.

Malheureusement pour eux et les groupes politiques qui trouvent avantage à noircir le tableau, la réalité de la situation économique a été décrite en première partie de la conférence par l'ISEE ; L'IEOM et la DSF ... Que disent ces présentations ?



JD-ST-N°004 – 2023/FF

Nouméa le 4 janvier 2023

Les cours du Nickel s'établissent en cette fin d'année aux alentours de 30000\$ la tonne alors qu'on nous disait encore il y a quelques mois que les usines travaillaient à perte en dessous de 10000\$

- l'indice du moral des affaires est en hausse.

Malgré un déficit démographique constaté ces derniers mois, la CAFAT a enregistré un nombre de salariés jamais atteint, de son côté la DSF a constaté une progression du rendement de l'impôt sur les bénéficiaires qui atteint voire dépasse le niveau de l'année 2016.

Ce sont des constatations tirées de chiffres officiels qui ne souffrent pas des contestations. Ces chiffres sont le signe d'une économie qui est loin d'aller si mal que le prétendent les représentants du patronat et ses défenseurs.

L'autre sujet concerne le coût du travail : ...Il faut rappeler que notre système de protection sociale repose sur un principe de solidarité qui implique une adhésion obligatoire et universelle à des régimes publics financés par les cotisations des salariés et une contribution patronale qui est du salaire différé pour en assurer la pérennité et le caractère obligatoire. C'est la sécurité sociale à la française. En Nouvelle Calédonie les assiettes de cotisation sont plafonnées à un niveau qui fausse la réalité des contributions. La simple énumération des différents taux, et leur addition sont loin de refléter la réalité de l'effort consenti. La majorité des taux actuellement pratiqués n'ont pas augmenté depuis plus de 30 ans, et malgré la création de nouvelles prestations et l'augmentation des coûts de santé. À la création du RUAMM c'est la TSS qui a été instaurée pour éviter d'augmenter les prélèvements sociaux et comme rappelé précédemment, en 2010 des allègements de cotisations ont accompagné la hausse des bas salaires. On a donc du mal à accepter l'argument « coût du travail ».

Ce sont donc de fausses raisons qui sont avancées par l'inter patronale. Mais pourquoi nier les réalités et quelles sont les raisons de tels écarts dans l'analyse de la situation économique ?

Pour les patrons on peut mettre ça sur le compte de ce que l'on peut appeler le syndrome d'Harpagon, personnage de Molière qui niait ou cachait sa fortune de peur qu'on la lui prenne.

Pour certains politiques, il s'agit de combattre ses adversaires en disant que tout va mal depuis qu'on n'est plus aux commandes.

Mais la réalité va vite rattraper tous les partenaires avec les nécessaires négociations à venir, car l'inflation qui frappe le pays va appauvrir les salariés d'une manière jamais vue si des mesures conséquentes ne sont pas prises rapidement.

Le Secrétaire Général de la FSAOSP



Steeves TERIITEHAU

Rue Edouard Unger,
Nouméa 98845, Nouvelle-Calédonie

BP 820 - 98845 Nouméa Cédex

Tél : 27.35.32
Fax : 27.39.17
secretariat@lafede.nc
www.lafede.nc

